



SAINT GERMAIN AUDIT

FONDATION ENTREPRENDRE

Fondation reconnue d'utilité publique

32 rue du Faubourg Poissonnière

75010 Paris

SIREN : 538 678 277

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2025

Aux membres,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre conseil d'administration le 16 avril 2024, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Fondation Entreprendre relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la fondation à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France.

Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les incidences de la première application du règlement ANC n°2022-06 exposées dans l'annexe des comptes annuels.



Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.



Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fondation.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette

appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris, le 7 avril 2026,

Le commissaire aux comptes



Saint-Germain Audit

Dimitri Villiers-Moriamé

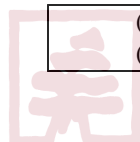
Bilan Actif

		31/12/2025			31/12/2024
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06					
ACTIF IMMOBILISE	Frais d'établissement (I)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais de développement				
	Donations temporaires d'usufruit	600 000	406 022	193 978	395 978
	Concessions brevets droits similaires				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Imm. inc. en cours, avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
Installations techniques, mat. et outillage indus.					
Autres immobilisations corporelles	53 866	34 243	19 623	30 125	
Imm. corp. en cours, avances et acomptes					
BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations	2 700 000	1 565 192	1 134 808	1 134 808	
Titres imm. de l'activité de portefeuille	2 500 330	133 867	2 366 463	2 402 592	
Créances rattachées à des participations	2 252 916		2 252 916	2 161 619	
Autres titres immobilisés					
Prêts	12 497		12 497		
Autres immobilisations financières	28 225		28 225	44 743	
TOTAL (II)	8 147 834	2 139 324	6 008 510	6 169 864	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (2)				
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	31 295		31 295	44 127
	Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	221 675		221 675	296 619	
Charges constatées d'avance	19 951		19 951		
Valeurs mobilières de placement	8 098 671	94 208	8 004 462	7 223 003	
Instrument financiers et jetons détenus					
Disponibilités	3 716 211		3 716 211	4 623 418	
TOTAL (III)	12 087 802	94 208	11 993 594	12 187 168	
COMPTES DE REGULARISATION	Frais d'émission des emprunts (IV)				
	Primes de remboursement des emprunts (V)				
	Ecart de conversion et différences d'évaluation Actif (VII)				
TOTAL ACTIF (I à VII)	20 235 636	2 233 533	18 002 104	18 357 032	

(1) dont immobilisations financières à moins d'un an

40 722

(2) dont créances à plus d'un an



Bilan Passif

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

31/12/2025

31/12/2024

		31/12/2025	31/12/2024
FONDS PROPRES	Fonds propres sans droit de reprise		
	Fonds propres statutaires	3 500 000	3 500 000
	Fonds propres complémentaires	10 581 673	10 578 497
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves pour projet de l'entité		
Autres			
Report à nouveau			
Excédent ou déficit de l'exercice	39 805	3 176	
Total des fonds propres (situation nette)	14 121 478	14 081 673	
Fonds propres consommables		20 000	
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Total des autres fonds propres		20 000	
Total des fonds propres	14 121 478	14 101 673	
Fonds reportés et dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations	193 978	445 816
	Fonds dédiés sur subventions d'exploitation		
	Fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes		
	Fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public	2 548 067	1 872 373
Total des fonds reportés et dédiés	2 742 045	2 318 189	
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
Total des provisions			
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit		
	Emprunts et dettes financières divers (2)		
	Instruments financiers à terme		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	193 620	179 964
	Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	165 454	152 764	
DETTES DIVERSES			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	779 506	1 604 442	
Produits constatés d'avance (1)			
Total des dettes	1 138 580	1 937 170	
Ecarts de conversion et différences d'évaluation - Passif			
TOTAL PASSIF	18 002 104	18 357 032	
Résultat de l'exercice exprimé en centimes	39 805,40	3 176,06	
(1) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)	1 138 580	1 937 170	
(2) Dont emprunts participatifs			

Compte de Résultat

Etat exprimé en euros

		31/12/2025	31/12/2024	
		12 mois	12 mois	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises, de produits fabriqués			
	Prestations de services	23 650	33 035	
	Productions stockée			
	Production immobilisée			
	Subventions d'exploitation			
	Dons	4 327 846	4 471 861	
	Cotisations			
	Legs et donations			
	Autres produits de gestion courante	45 236	52	
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			
	Autres produits	117 500	208 000	
Total des produits d'exploitation	4 514 232	4 712 948		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats			
	Variation de stock			
	Autres achats et charges externes	968 875	966 392	
	Impôts, taxes et versements assimilés	62 192	60 783	
	Rémunération du personnel	715 456	702 421	
	Charges sociales	308 867	332 128	
	Subventions accordées par l'association	1 958 851	2 284 734	
	Dotations aux amortissements et dépréciations	13 949	9 795	
	Dotations aux provisions			
	Autres charges	987 993	950 432	
Total des charges d'exploitation	5 016 184	5 306 685		
1 - RESULTAT COURANT NON FINANCIER		(501 952)	(593 737)	
Produits financiers	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	14 052		
	Intérêts et produits financiers	1 484 429	1 164 160	
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations	63 891	72 492	
	Intérêts et charges financières	4 813	29 058	
2 - RESULTAT FINANCIER		1 429 778	1 062 610	
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (1 + 2)		927 825	468 873	
Charges financières	Produits exceptionnels			
	Charges exceptionnelles			
	4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL			
	Impôts sur les sociétés			
(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs		710 493	1 039 377	
(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées		1 598 513	1 505 074	
TOTAL DES PRODUITS		6 723 206	6 916 485	
TOTAL DES CHARGES		6 683 401	6 913 309	
EXCEDENT ou DEFICIT		39 805	3 176	
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	PRODUITS			
	Bénévolat			
	Prestations en nature			
	Dons en nature			
	CHARGES			
	Secours en nature			
	Mise à disposition gratuite de biens et services			
Personnel bénévole				

FONDATION ENTREPRENDRE

COMPTES SOCIAUX 2025



SAINT GERMAIN AUDIT

CHAPITRE 1 – Présentation et faits marquants	3
1.1 Présentation de la Fondation	3
1.2 L’année 2025	3
CHAPITRE 2 – Principes, règles et méthodes comptables	6
2.1 Règles générales	6
Chapitre 3 : Eléments de compréhension du bilan.....	7
3.1 Immobilisations incorporelles et corporelles	7
3.2 Immobilisations financières - Titres de participation et créances rattachées.....	8
3.3 Créances	9
3.4 Disponibilités et valeurs mobilières de placement	10
3.5 Fonds propres de la Fondation Entreprendre.....	12
Chapitre 4 – Eléments de compréhension du compte de résultat.....	14
4.1 Vente de prestations de service	14
4.2 Ventilation des ressources provenant de la générosité du public, des legs, des donations ...	14
4.3 Subvention	14
4.4 Produits financiers	14
4.5 Charges d’exploitation.....	15
Chapitre 5 – Autres informations.....	15
5.1 Engagements donnés et reçus hors bilan	15
5.2 Rémunérations alloués aux membres du conseil d’administration	16
5.3 Ventilation des éléments liés à l’activité des fondations abritées	16
5.4 Transactions avec contrepartie	17
Chapitre 6 – Compte de résultat par origine et destination	17
6.1 Tableau de passage.....	18
6.2 CROD – Comptes de résultat par origine et destination	20
6.3 Commentaires sur les ressources.....	20
6.4 Commentaire sur les emplois.....	21
Chapitre 7 - Compte d’emploi annuel des ressources collectées auprès du public	22
7.1 Principes, règles et méthodes d’établissement.....	22



CHAPITRE 1 – Présentation et faits marquants

1.1 Présentation de la Fondation

La Fondation Entreprendre agit depuis 2008 en faveur de la cause entrepreneuriale.

Reconnue d'utilité publique en 2011, sa mission est d'animer, financer et accompagner les associations de l'entrepreneuriat pour leur permettre de se développer, d'innover, de coopérer et d'engager un changement systémique. Par son action elle contribue à la structuration de l'écosystème associatif agissant en faveur de l'entrepreneuriat

Abritante depuis 2015, elle développe le pôle des Fondations abritées pour les familles et personnes qui souhaitent donner corps à un projet philanthropique.

1.2 L'année 2025

En 2025, la Fondation Entreprendre a mobilisé 2.9 millions d'euros en subventions et soutenu 62 projets ou associations.

Ces associations ont sensibilisé 197 577 bénéficiaires et accompagné 87 044 bénéficiaires à la démarche entrepreneuriale en 2025. Elles ont permis la création ou le maintien de 81 701 emplois.

Réponse Collective,

- Le programme « **Entreprendre sa liberté** », destiné aux personnes sous-main de justice afin de favoriser leur réinsertion par l'entrepreneuriat, a poursuivi sa montée en puissance. Cette première année a permis de tester plusieurs approches, de concevoir des outils pédagogiques dédiés et d'accompagner les premiers bénéficiaires, tant en détention qu'en milieu ouvert. En 2025, plus de 225 personnes placées sous-main de justice ont déjà participé aux premiers parcours d'accompagnement.
- « **Entr&prends ton Avenir** » **clap de fin du 2e programme thématique lancé en 2022.** Ce programme a permis d'accompagner 695 jeunes "NEETS", dans 14 départements, à la remobilisation personnelle et réinsertion professionnelle par le levier entrepreneurial. À l'issue, les 58% de sorties positives (retour en emploi, en formation, entrepreneuriat), la création de 82 entreprises, et l'évolution profonde des jeunes accompagnés (confiance en soi, développement de nouvelles compétences, lien à leur territoire...) démontrent la force du levier entrepreneurial au service des jeunes en rupture de parcours. Après un bilan en novembre 2025, le collectif prépare désormais la publication de son livre blanc et des autres livrables du programme, qui seront dévoilés lors d'un événement le 31 mars 2026.
- « **Entreprendre la Ruralité** » : en 2025, le collectif, constitué lors de la première Réponse Collective de la Fondation Entreprendre, a publié son livre blanc : "Entrepreneuriat de territoire, vers de nouvelle dynamique en ruralités". Un événement au ministère de l'aménagement des territoires, en présence de Françoise Gatel, alors ministre déléguée à la ruralité, a permis d'amorcer sa diffusion, qui s'est poursuivie tout au long de l'année via des événements dans les territoires ruraux, ainsi que de multiples relais presse.



L'Accélérateur, renforcer structurellement et stratégiquement les associations de l'entrepreneuriat

L'année 2025 a été marquée par de fortes incertitudes pour le secteur associatif, invitant l'Accélérateur à allier à l'impact des associations, la solidité de leurs structures. Son cadre sécurisant a permis l'avancée de ces chantiers associatifs. Les principaux temps 2025 l'illustrent :

- **Le bilan final de la promotion 2022 (Entreprendre pour Apprendre France, Initiative France et 60 000 Rebonds)** : au-delà des trajectoires propres à chaque structure, la promotion met en lumière trois dynamiques communes favorisées par le soutien de l'Accélérateur :
 - o le développement de fonctions d'animation, de soutien et d'innovation de ces 3 têtes de réseaux au service de leurs antennes territoriales,
 - o la professionnalisation de leurs salariés et la formation de leurs bénévoles,
 - o ainsi que la montée en compétence des réseaux et de leurs antennes sur l'évaluation d'impact à travers des dispositifs solides permettant de démontrer la valeur créée et de nourrir leur stratégie d'influence, voire de plaidoyer.
- **Le bilan de l'année 2, de la promotion 2023** avec des réussites déjà perceptibles en termes d'accompagnement auprès de publics éloignés des circuits habituels :
 - o **H'up Entrepreneurs** a quasiment doublé sa capacité d'accompagnement en passant de 285 à 460 entrepreneurs incubés et près de 1 165 personnes informées ou conseillées en 2025,
 - o **Enactus**, a accompagné 3 455 lycéens dont plus de la moitié en QPV, et
 - o **Entrepreneurs de la Cité (EDLC)** a accueilli près de 560 nouveaux adhérents.Surtout, l'Accélérateur a contribué au renforcement structurel des associations par : l'évolution de la mesure d'impact et la préfiguration d'un observatoire pour EDLC, la formalisation d'une stratégie fundraising pour H'up, et l'appui d'Enactus dans le repositionnement de son axe "étudiant.es" et le passage de relais au sein de sa direction générale.
- **Le bilan de l'année 1 de la promotion 2024** avec la présentation des objectifs à trois ans avec la Fondation Entreprendre
 - o **Energie Partagée** redéfinit sa vision et les ambitions de l'ensemble de son mouvement pour une massification de l'Energie citoyenne d'ici 2030.
 - o **Ronalpia** développe son nouveau positionnement de "backbone" organisation afin de favoriser les synergies entre acteurs publics, économiques, associatifs en AURA pour développer des solutions entrepreneuriales à des défis sociaux et environnementaux du territoire.
 - o **Ticket for Change** s'affirme comme l'école des pionnières et pionniers de l'entrepreneuriat à impact. Trois leviers majeurs vont être travaillés dans le cadre de l'Accélérateur : la communauté Alumni, la diversité des entrepreneurs accompagnés, et la stratégie d'influence de l'association.
- **Et la sélection d'une nouvelle promotion 2025 rassemblant trois associations** engagées pour un entrepreneuriat plus inclusif avec un ancrage territorial renforcé :



- **Les Premières** fédère dix incubateurs dédiés aux femmes et équipes mixtes, avec l’ambition de devenir la référence nationale en matière d’entrepreneuriat féminin et de renforcer un modèle économique durable pour son réseau.
- **My Creo** accompagne gratuitement des entrepreneurs peu représentés et cherche à consolider son développement au-delà de l’Île-de-France, notamment via une meilleure coordination multisite et la diversification de ses partenariats locaux.
- **Cocoshaker** soutient l’innovation sociale en Auvergne en favorisant la création d’entreprises sociales face à des enjeux territoriaux majeurs, et vise à renforcer son ingénierie territoriale ainsi que l’animation de collectifs de proximité.

L’Amplification :

Une nouvelle typologie de programme a émergé en 2025 : l’amplification.

Un premier programme a ainsi été conçu : “Amplifier la réponse entrepreneuriale en ruralités”.

Mené en partenariat avec la Fondation de France, au sein de leur collectif Territoire d’Engagement, il vise à :

- **soutenir les structures d’accompagnement** qui, sur les territoires ruraux, suscitent l’envie d’entreprendre et accompagnent les porteurs de projets ;
- **créer les conditions favorables** au développement de dynamiques entrepreneuriales durables dans l’ensemble des ruralités françaises.

En 2025, la Fondation Entreprendre a ainsi cadré ce programme et lancé un appel à contribution, auquel ont répondu 114 structures, et mené la présélection de 12 structures ou coalitions de structures éligibles pour rejoindre le programme.

Le LAB,

Dans le cadre du LAB, la Fondation Entreprendre a continué de participer au groupe de travail sur l’évolution des pratiques philanthropiques, et a contribué au “Scalomètre” porté par Scalechanger, qui analyse les démarches de changement d’échelle des structures associatives.

Le LAB a également soutenu financièrement des projets en amorçage :

- La démarche de R&D de la coalition interterritoriale le Kiif, qui a publié le premier référentiel d’indicateurs d’impact pour les accompagnateurs des innovations sociales ;
- La mise à jour de l’outil Impact Score de l’Impact Lab, afin qu’il soit adapté à la problématique des entrepreneurs (organisations de moins de 3 ans) ;
- Et, pour une deuxième année, la démarche de recherche-action Inspire qui vise à mieux comprendre les enjeux de santé et les facteurs de fragilisation et de consolidation des dirigeant-es et entrepreneur-es de l’ESS, et à les accompagner par des groupes de pairs.

Enfin, le LAB a lancé en 2025 la démarche ambitieuse de L’Observatoire de l’utilité d’entreprendre. Cet observatoire a pour ambition de démontrer que l’entrepreneuriat peut être un levier puissant d’intérêt général et de transformation sociétale, à même de proposer des solutions aux défis sociaux, territoriaux et environnementaux. Sur l’année 2025, L’Observatoire a interrogé les Français et Françaises sur leur vision de l’entrepreneuriat et le rôle des entrepreneur.es (un Baromètre) et a mené une enquête terrain auprès des acteurs de l’accompagnement sur les effets positifs de l’entrepreneuriat, ses freins et ses leviers. Ces résultats ont été publiés en fin d’année à travers un livre blanc, des ressources en ligne et un évènement public de restitution.



Au 31 décembre 2025, le total du bilan net avant répartition de l'exercice clos est 18 002 104 euros. Le compte de résultat de l'exercice, présenté, sous forme de liste, dégage un résultat de + 39 805 euros.

Les notes ou tableaux ci-après, incluant le Compte de Résultat par Origine et Destination (CROD) et le Compte d'Emploi des Ressources (CER) font partie intégrante des comptes annuels.

CHAPITRE 2 – Principes, règles et méthodes comptables

2.1 Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice, y compris l'annexe, ont été établis conformément aux dispositions du nouveau règlement ANC n°2022-06 et 2023-03 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les contributions de chacune des fondations abritées sous égide de la Fondation Entreprendre sont individualisées dans les comptes de bilan et de résultat de cette dernière grâce à la comptabilité analytique.

La Fondation Entreprendre abrite au 31 décembre 2025, 5 fondations : la Fondation Ecole 2000 jours, la Fondation SIPAREX, la Fondation Jérôme Gayet, la Fondation &+ et la fondation Obiz.

Les conventions générales comptables ont été appliquées en conformité avec le Plan Comptable général dans le respect du principe de prudence et suivant les hypothèses de base suivantes :

- Continuité de l'exploitation ;
- Indépendance des exercices ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Changement de méthode comptable :



A compter du 1^{er} janvier 2025, l'entité a appliqué les règlements ANC 2022-06 et 2023-03.

Les principales méthodes utilisées sont présentées ci-après.

Chapitre 3 : Eléments de compréhension du bilan

3.1 Immobilisations incorporelles et corporelles

3.1.1 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles concernent l'inscription à l'actif de donations temporaires d'usufruits reçues par la Fondation Entreprendre.

Ces donations sont enregistrées à hauteur de la valeur inscrite dans les actes notariés avec pour contrepartie la rubrique « Fonds reportés liés aux legs ou donations ». Elles sont amorties linéairement sur la durée de l'usufruit, en l'occurrence trois ans.

Pour l'année 2025, les produits perçus de la donation temporaire d'usufruit en faveur de la Fondation Entreprendre sont de 200 013 €.

Détail DTU Duprez:

- 3 598 actions de la société FIL –AIDE (évaluation des titres compte tenu de la durée par acte notarié)
- 21 décembre 2023 au 20 décembre 2026
- Date de signature : 21 décembre 2023

3.1.2 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles correspondent aux éléments identifiables du patrimoine contrôlés par la Fondation Entreprendre et procurant des avantages économiques futurs. Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition, soit au prix d'achat augmenté des coûts directement engagés pour mettre l'actif en état d'utilisation.

Les amortissements définis comme des biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire.

Matériel de bureau et informatique : 3 ans

Mobilier et matériel divers : 5 ans



Variation des immobilisations incorporelles et corporelles

En euros	Valeur brute au 1/1/2025	Augmentations	Diminutions	Valeur brute au 31/12/2025
Donation Temporaire d'usufruit	602 000		2 000	600 000
Matériel de bureau et informatique	50 419	2 850		53 269
Mobilier et matériel divers		597		597
TOTAL	652 419	3 447	2 000	653 866

Variation des amortissements

En euros	Cumul au 1/1/2025	Augmentations	Diminutions	Cumul au 31/12/2024
Donation Temporaire d'usufruit	206 022	202 000	2 000	406 022
Matériel de bureau et informatique	20 294	13 858		34 152
Mobilier et matériel divers		90		90
TOTAL	226 316	215 948	2 000	440 264

3.2 Immobilisations financières - Titres de participation et créances rattachées

Les titres de participation sont enregistrés à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est enregistrée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable. La valeur d'inventaire retenue doit correspondre à la valeur vénale de la SCI, compte tenu de la valorisation de son immeuble, inscrit à l'actif pour 5 155 K€ en valeur comptable.

Un expert externe a estimé la valeur de la Filature dans une fourchette comprise entre 5 860 K€ et 6 140 K€. Il n'est pas nécessaire ni de déprécier l'immeuble au niveau de la SCI ni de déprécier les titres de participation de la SCI détenue par la Fondation Entreprendre.

Les avances de fonds de la Fondation Entreprendre à sa filiale sont comptabilisées en immobilisations financières.

Variation des immobilisations financières

En euros	Valeur brute au 1/1/2025	Augmentations	Diminutions	Valeur brute au 31/12/2025
Titres de participation SCI La Filature	2 700 000			2 700 000
Créances SCI La Filature	2 098 598	88 555	216	2 187 297
Créances Intérêts courus	62 661	65 619	62 661	65 619
Autres immobilisations financières	2 510 330	50 000	47 503	2 512 827
Autres immobilisations intérêts courus	34 743	28 225	34 743	28 225
TOTAL	7 406 693	232 399	145 123	7 493 969

Les autres immobilisations financières sont constituées des titres de trois SCPI acquis sur l'exercice 2022.

Tableau des filiales et participations

Le portefeuille est constitué des titres de la SCI la FILATURE ENTREPRENDRE.

En euros

Capital Social	Autres capitaux propres	QP du capital détenue	Valeur Comptable des titres détenus	
			Brute	Nette
2 700 100	- 2 111 842	99,99%	2 700 000	1 134 808

Prêts et avances consentis non remboursés	Montant des cautions et avals données	CA HT du dernier exercice	Résultat du dernier exercice	Dividendes encaissés au cours de l'exercice
2 187 297	-	219 888	-133 841	-

Aucun dividende n'a été versé sur l'exercice.

Variation de la dotation pour dépréciation.

En euros	31/12/2024	Augmentations	Diminutions	31/12/2025
Dotation pour SCI La Filature	1 565 192	-	-	1 565 192
Dotation pour SCPI	97 738	36 129	-	133 867
TOTAL	1 662 930	36 129	-	1 699 059

Au regard des résultats d'exploitation et de la valeur de l'immeuble à l'actif de la SCI la Filature, aucune augmentation de la dotation pour dépréciation n'a été ajoutée pour l'année 2025.

3.3 Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est enregistrée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

En euros

Créances rattachées à des participations	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISE			
Créances rattachées à des participations	2 252 916		2 252 916
Prêts	12 497	12 497	
Autres créances Immobilisées	28 225	28 225	
TOTAL de l'actif immobilisé	2 293 638	40 722	2 252 916
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Créances clients	31 295	31 295	
Autres créances diverses			
Personnel et charges sociales à récupérer	9 841	9 841	
Débiteurs divers	211 834	211 834	
Charges constatées d'avances	19 951	19 951	
TOTAL de l'actif circulant	272 921	272 921	
TOTAL GENERAL	2 566 559	313 643	2 252 916



Les dons sont enregistrés sur la base de leur encaissement, c'est-à-dire :

- lorsque le don est effectué par remise d'espèces, la date de la remise des espèces ;
- lorsque le don est effectué par chèque, la date de la remise du chèque lorsque celle-ci est effectuée directement au donataire même s'il ne le porte pas immédiatement au crédit de son compte bancaire ou à la date de réception de la lettre par le donataire si le chèque est adressé par courrier ;
- lorsque le don est effectué par virement, prélèvement ou carte bancaire, la date de l'inscription de la somme au crédit du compte du donataire. »

3.4 Disponibilités et valeurs mobilières de placement

Les disponibilités détenues par la Fondation Entreprendre se composent de comptes courants et de comptes sur livrets.

Les valeurs mobilières de placement sont pour l'essentiel constituées d'obligations, de valeurs monétaires et d'actions. Elles figurent à l'actif pour leur valeur d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) majorées le cas échéant des intérêts courus et / ou capitalisés. La dépréciation éventuelle est déterminée par comparaison entre la valeur d'acquisition et le dernier prix de marché connu à la clôture des comptes.

Etat des VMP

Une moins-value de 94 208 € a été comptabilisée sur les placements financiers acquis au 31/12/2025.

En euros	31/12/2025			31/12/2024
	Brut	Provisions	Net	Net
Dépôts et comptes à terme	2 000 000		2 000 000	4 000 000
Contrat de capitalisation	0		0	43 714
OPCVM actions & fonds alternatifs	6 098 671	94 208	6 004 463	3 362 155
TOTAL	8 098 671	94 208	8 004 463	7 405 869

Disponibilités

Ce sont essentiellement les soldes des comptes bancaires de la Fondation et des Fondations abritées.

	31/12/2025	31/12/2024	31/12/2023	31/12/2022	31/12/2021
Comptes courants bancaires (1)	3 605 142	4 356 486	2 975 514	3 515 136	2 400 528
Comptes sur livret	44 477	83 967	401 410	1 405	1 404
Intérêts courus	66 592		80 916	-	1
TOTAL	3 716 211	4 440 553	2 975 514	3 516 541	2 401 934

1) Dont 2 138 716 euros pour les Fondations abritées au 31/12/2025.

Au-delà des bons résultats financiers placés avec efficacité, la Fondation Entreprendre a une forte volonté d'impact extra financiers dans ses placements, afin que ces derniers concourent également à la Mission sociale.

Les points clés de la stratégie 2025 extra-financière de la Fondation Entreprendre

- Définition d'une méthodologie de notation extra-financière que l'on peut suivre dans le temps à travers une sélection de d'indicateurs ESG pour chaque catégorie de placement en phase avec la charte d'investissement de la Fondation, afin de mieux orienter la prise de décision en matière d'investissement.

- Sur les investissements côtés, la Fondation privilégie les fonds labélisés (ISR, Finansol, Luxflag, Label relance) et/ou classifié article SFDR 8 et 9 ;

Sur le non-côté, l'idée est d'investir sur des fonds qui ciblent les Objectifs de Développement Durables (définis par l'ONU) qui sont le plus en adéquation avec l'objet social de la Fondation.

- ODD n°4 Education de qualité
- ODD n°5 Egalité des sexes
- ODD n°8 Travail décent et croissance économique
- ODD n°10 Inégalités réduites
- ODD n°13 Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques
- ODD n°17 Partenariats pour la réalisation des objectifs

- La Fondation n'hésite pas à privilégier l'impact et la performance extra-financière en lien avec sa mission par rapport à la performance financière.

- Aujourd'hui, hormis les liquidités ou les placements d'Epargne bancaire, tous les investissements ont une vocation extra-financière.



3.5 Fonds propres de la Fondation Entreprendre

3.5.1 Variation des fonds propres

Variations des fonds propres	A l'ouverture	Affectation du résultat		Augmentation		Diminution		A la clôture
	Montant	Montant	Dont Générosité du public	Montant	Dont Générosité du public	Montant	Dont Générosité du public	Montant
Dotation non consommable	3 500 000							3 500 000
Fonds propres sans droit de reprise	10 578 497	3 176						10 581 673
Fonds associatifs avec droit de reprise	20 000					20 000		0
Excédent/ déficit	3 176	-3 176		39 805				39 805
Fonds reportés liés au donations	395 978					202 000		193 978
Fonds Dédiés	1 922 211			2 548 067		1 922 211		2 548 067
TOTAL	16 419 862	0		2 587 872		2 144 211		16 863 523

La dotation initiale de 3,5 millions comprend pour 2,7 millions, les parts de la SCI La Filature Entreprendre, siège de la Fondation (paragraphe 3.2).

Le conseil d'administration de la Fondation entreprendre a voté en 2018 la mise en réserve de trois ans de missions sociales et 1.5 an de frais de fonctionnement afin d'honorer ses engagements sur la durée des conventionnements.

3.5.2 Fonds propres des fondations abritées

Les fondations abritées par la Fondation Entreprendre sont des fondations de flux.

3.5.3 Fonds reportés liés aux legs ou donations

Les donations temporaires d'usufruit sont comptabilisées à la date de signature de l'acte de donation temporaire dans le compte d'immobilisations incorporelles avec comme contrepartie la rubrique « Fonds reportés liés aux legs ou donations ».

3.5.4 Suivi des fonds dédiés aux programmes de la Fondation Entreprendre et des fondations abritées

Lorsque les dons reçus sont expressément affectés à un programme de la Fondation ou pour une fondation abritée, la Fondation utilise le procédé des fonds dédiés.

La partie des ressources dédiées par des tiers financeurs à des projets définis qui, à la clôture de l'exercice, n'a pu être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard est comptabilisée au compte de passif « Fonds dédiés » avec pour contrepartie une charge comptabilisée dans le compte « Reports en fonds dédiés ».

Lorsque la ou les missions assignées par les fondateurs d'une fondation abritée ont un objet plus restreint que celui de la fondation abritante, les missions réalisées par la fondation abritée sont assimilées à un projet défini et la partie des ressources qui, à la clôture de l'exercice, n'a pu être utilisée conformément à l'engagement pris à l'égard des fondateurs de



la fondation abritée, est comptabilisée en charge « Reports en fonds dédiés des fondations abritées » avec pour contrepartie un passif « Fonds dédiés des fondations abritées ».

Les sommes inscrites au passif en « Fonds dédiés » sont rapportées en produit au compte de résultat au cours des exercices suivants, au fur et à mesure de la réalisation du projet défini, par le crédit du compte « Utilisation de fonds dédiés ».

Variation des fonds dédiés issus de la générosité du public	A l'ouverture	Reports	Utilisations		Transferts	A la clôture	
			Montant	Dont remboursements		Montant	Dont correspondant à des projets sans dépenses au cours des deux derniers exercices
DTU	49 838		49 838			-	
Fonds dédiés Territoire	-					-	
Fonds dédiés – Fonds d'ingénierie	196 535	215 888	196 535			215 888	
Fonds dédiés Fondations abritées	1 675 838	2 332 179	1 675 838			2 332 179	
	1 922 211	2 548 067	1 922 211			2 548 067	

3.6 Etat des dettes

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Emprunts et dettes financières			
Dettes sur immobilisations			
TOTAL	-	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés	193 620	193 620	
Autres dettes d'exploitation			
Dettes relatives au personnel	126 644	126 644	
Etats et autres collectivités publiques	38 810	38 810	
Autres dettes diverses (1)	779 506	779 506	
Produits constatés d'avance	2 742 045	2 742 045	
TOTAL	3 880 625	3 880 625	

- (1) Les autres dettes recouvrent principalement des subventions attribuées par la Fondation Entreprendre ou les fondations abritées sur l'année 2025 et non encore payées au 31/12/2025 (cf infra Missions sociale paragraphe 4.3.1).

Chapitre 4 – Eléments de compréhension du compte de résultat

4.1 Vente de prestations de service

Les prestations de services correspondent essentiellement au frais de gestion facturés aux fondations sous égides au titre de l'année 2025 pour 24 K€.

4.2 Ventilation des ressources provenant de la générosité du public, des legs, des donations

Les dons constituent la principale ressource de la Fondation ce qui leur confère un caractère de produits d'exploitation et non un caractère exceptionnel.

Les dons reçus par la Fondation Entreprendre sur l'exercice s'élèvent 4 625 K€ et se décomposent de la façon suivante :

Répartition des dons

	En K€	2025
Dons		2 980
Mécénats		678
Convention partenariat		98
Fondations abritées		619
Subvention publique		50
Revenus de la DTU		200
	TOTAL	4 625

4.3 Subvention

La Fondation Entreprendre a bénéficié d'une subvention publique en 2025 de la DRFIP Nouvelle Aquitaine à hauteur de 50 000 euros.

4.4 Produits financiers

Nature des produits financiers

	En K€	2025
Revenus et intérêts sur VMP		1 292
Produits nets sur cessions de VMP		-
Dividendes SCPI		126
Intérêts compte courant SCI		66
	TOTAL	1 484



4.5 Charges d'exploitation

4.5.1 Les modes d'action

La Fondation Entreprendre est une fondation redistributrice. Son action s'articule autour de trois modes d'action stratégique :

1. L'accélérateur : pour financer et accompagner sur 3 ans la structuration d'associations ayant fait leur preuve afin de leur permettre de se consolider et de se développer à grande échelle
2. La réponse collective : pour financer sur 3 ans, avec une alliance de financeurs, des expérimentations terrain permettant à des associations de créer et expérimenter de nouvelles solutions répondant à un besoin peu ou pas du tout adressé
3. Le Lab : Pour financer des études, des amorçages de projet sur 1 an ou des groupes de travail afin que l'écosystème associatif de l'entrepreneuriat et la Fondation Entreprendre puissent anticiper les grands sujets de demain

Au-delà des subventions, la Fondation apporte un accompagnement spécifique à chacune des structures qu'elle accompagne soit en utilisant ses ressources propres ou en mobilisant des experts sur des sujets identifiés au préalable par l'équipe de la Fondation où à l'issu d'un diagnostic.

Tableau des subventions (Aides Financières versées)

	En K€	2025
LAB		75
REPONSE COLLECTIVE		422
ACCELERATEUR		860
HORS PROGRAMME (dont Réseau Entreprendre 800 K€)		870
FONDATIONS ABRITEES		602
AUTRES		115
TOTAL		2 944

4.5.2 Personnel de la Fondation

L'effectif moyen sur l'exercice est de 12 salariés au 31/12/2025.

Il y a eu 4 arrivées sur l'exercice 2025, et 2 sorties également.

4.5.3 Honoraires du Commissaire aux comptes

Le montant des honoraires comptabilisé au titre des diligences liées à la mission de contrôle légal des comptes annuels par le commissaire aux comptes s'élève à 18 K€ sur l'exercice.

Chapitre 5 – Autres informations

5.1 Engagements donnés et reçus hors bilan

Si la Fondation prend des engagements pluriannuels avec les associations qu'elle soutient, tous ses engagements sont soumis à une clause suspensive (la validation d'un bilan annuel par la direction de la Fondation par exemple).



Les charges de la période sont comptabilisées après engagement du CA et/ou levée des conditions suspensives suivant les procédures établies par le conseil d'administration de la Fondation.

Le total des engagements hors bilan est couvert par le niveau des fonds propres (paragraphe 3.5.1).

5.2 Rémunérations alloués aux membres du conseil d'administration

Les membres du Conseil d'administration ne perçoivent aucune rémunération au titre de cette fonction. La Présidente, le Trésorier et le Secrétaire du bureau de la Fondation ne sont pas salariés.

Conformément aux statuts de la Fondation, des remboursements de frais peuvent être opérés.

Les contributions volontaires en nature concernent le travail de la Présidente, des membres du bureau, du conseil d'administration et des différents comités. Elles ne sont pas valorisées par la Fondation.

5.3 Ventilation des éléments liés à l'activité des fondations abritées

La Fondation Entreprendre accueillait 6 fondations abritées pendant l'exercice 2025 : la Fondation Etoile, la Fondation Ecole M, la Fondation Siparex, la Fondation &+ et la Fondation Obiz.

Les fondations abritées par la Fondation Entreprendre œuvrent dans des domaines autour de l'entrepreneuriat. Ce sont des fondations de flux qui s'engagent pour une durée minimale de trois ans.

Lorsque la ou les missions assignées par les fondateurs d'une fondation abritée ont un objet plus restreint que celui de la fondation abritante, les missions réalisées par la fondation abritée sont assimilées à un projet défini et en conséquence sont comptabilisés en « Report en fonds dédiés des fondations abritées » avec pour contrepartie un passif « Fonds dédiés des fondations abritées ».

Les fondations abritées ont été accompagnées tout au long de l'année par la Fondation Entreprendre lors des rencontres, réunions qui leur permettent d'échanger sur leur problématique et de rencontrer des experts sur des sujets qui leur sont communs.

L'excédent dégagé par l'action des fondations abritées permet à ces dernières d'envisager l'année 2026 avec sérénité.

Suivi des mouvements de fonds des fondations abritées



5.4 Transactions avec contrepartie

La Fondation n'a pas fourni lors de l'exercice 2025 de transactions avec contreparties.

	2025		2024		2023	
	EMPLOIS	RESSOURCES	EMPLOIS	RESSOURCES	EMPLOIS	RESSOURCES
Fonds dédiés FA- 2000JOURS	162 514	341 532	12 246	213 660	109 853	221 484
Fonds dédiés FA - ETOILE	235 737	506 868	231 633	470 609	379 976	556 345
Fonds dédiés FA - JEROME GAYET	36 704	255 946	59 211	229 564	46 283	220 847
Fonds dédiés FA - PALATINE DES E	-	-	-	5 054	-	5 054
Fonds dédiés FA - SIPAREX	23 127	2 007 990	225 101	1 317 983	147 533	958 610
Fonds dédiés FA - &+	104 000	76 876	99 031	89 517	82 480	98 747
Fonds dédiés FA - TOCQUEVILLE	-	-	159 681	137 416	257 718	226 433
Fonds dédiés FA-Engagement	-	-	56 838	54 788	143 763	190 141
Fonds dédiés FA-Obiz	97 149	100 984	99 016	100 000	-	-
TOTAL	2 630 966		1 675 835		1 310 054	

Chapitre 6 – Compte de résultat par origine et destination

Le compte de résultat par origine et destination est établi conformément à l'art 432.-2 du règlement ANC 2019-06 du 5 décembre 2019 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.



6.1 Tableau de passage

La Fondation Entreprendre établit un tableau de passage pour passer du Compte Emplois Ressources (CER) au Compte de Résultat par Origine et par Destination (CROD), répondant aux obligations comptables imposées.

Pour rappel, à la suite de la réforme comptable, l'annexe établissant le CER comporte désormais un compte de résultat par origine et destination (CROD), innovation du nouveau règlement pour présenter la totalité de l'activité des entités faisant appel à la générosité publique. Ce CROD comporte une colonne relative à la générosité du public qui permet d'alimenter le CER.

Toutes les écritures analytiques sont imputées directement en comptabilité.

Les coûts directs sont affectés à chacune de actions relatives aux rubriques de missions sociales, frais de recherche de fonds et frais de fonctionnement selon les différents axes et codifications créés dans la comptabilité analytique, pour l'ensemble des comptes de la Fondation.

Les charges de personnels font l'objet d'une répartition basée sur le poste du salarié. Il n'est pas fait de retraitement par tâche notamment pour l'activité liée aux Fondations abritées comptabilisées en frais de recherche de fonds et frais de fonctionnement. La responsable de communication ainsi que son alternante sont comptabilisées en totalité en frais de fonctionnement.



TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINIE ET DESTINATION	MISSIONS SOCIALES				FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS		Frais de fonctionnement	Dotations aux provisions	Impôts sur les bénéfiques	Report en fonds dédiés	TOTAL COMPTE DE RESULTAT
	Réalisées en France		Réalisées à l'étranger		Générosité du public	Autres ressources					
	Par l'organisme	Versements à d'autres organismes	Par l'organisme	Versements à d'autres organismes							
Achat de marchandises											-
Variation de stock											-
Autres achats et charges externes	430 807	58 062			42 544		437 462				968 875
Aides financières		2 944 246									2 944 246
Impôt, taxes et versement assimilés	36 072				7 463		18 658				62 192
Salaires et charges sociales	414 965				85 855		214 637				715 456
Charges sociales	179 143				37 064		92 660				308 867
Dotations aux amortissements et dépréciations								13 949			13 949
Dotations aux provisions											-
Reports en fonds dédiés										1 598 513	1 598 513
Autres charges							2 598				2 598
Charges financières							4 813	63 891			68 704
Charges exceptionnelles											-
Participations des salariés au résultat											-
Impôt sur les bénéfiques											-
TOTAL	1 060 986	3 002 308	-	-	172 926	-	770 828	77 839	-	1 598 513	6 683 400



6.2 CROD – Comptes de résultat par origine et destination

PRODUITS	2025		2024		VARIATION
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public	
PRODUITS PAR ORIGINE					
1. PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	5 939 063	5 939 063	5 686 362	5 686 362	4%
1.1 Cotisations sans contrepartie	-	-	-	-	
1.2 Dons, legs, et mécénat					
- Dons manuels	3 599 636		3 443 461		5%
- Legs, donations et assurance vie	200 013		250 621		-20%
- Mécénat	678 210		1003 400		-32%
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	1461204		988 880		48%
2. PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	23 650	-	33 087	-	-29%
2.1 Cotisation avec contrepartie	-		-		
2.2 Parrainage des entreprises	-		-		
2.3 Contribution financière sans contrepartie	-		-		
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	23 650	-	33 087	-	-29%
3. SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	50 000	50 000	25 000	25 000	0%
4. REPRISÉS SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	0	0	0	0	#DIV/0!
5. UTILISATION DES FONDS DEBIES ANTERIEURS	710 493	710 493	1247 377	1247 377	-43%
TOTAL	6 723 206	6 699 556	6 991 826	6 958 739	-4%
CHARGES PAR DESTINATION					
1. MISSIONS SOCIALES	4 063 294	4 063 294	4 342 380	4 342 380	-6%
1.1 Réalisées en France					
- Actions réalisées par l'organisme	1060 986	1060 986	645 559	645 559	
- Versement à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France	3 002 308	3 002 308	3 696 821	3 696 821	
1.2 Réalisées à l'étranger					
- Actions réalisées par l'organisme	-		-		
- Versement à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger	-		-		
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	172 926	172 926	198 849	198 849	-13%
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	172 926	172 926	198 849	198 849	
2.2 Frais de recherches d'autres ressources	-		-		
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT	770 828	747 178	860 059	826 972	-10%
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	77 839	77 839	82 287	82 287	-5%
5. IMPOTS SUR LES BENEFICES	-	-	-	-	
6. REPORTS EN FONDS DEBIES DE L'EXERCICE	1598 513	1598 513	1505 074	1505 074	6%
TOTAL	6 683 400	6 659 750	6 988 648	6 955 562	-4%
EXCEDENT OU DEFICIT	39 805	39 805	3 176	3 176	



6.3 Commentaires sur les ressources

Pour financer son action, la Fondation Entreprendre collecte des fonds auprès de personnes privées, ou entreprises.

6.3.1. Autres produits liés à la générosité du public

Ce sont essentiellement les produits financiers de la Fondation Entreprendre, produits acquis avec des ressources issues de la générosité du public.

6.3.2 Autres produits non liés à la générosité du public

En 2025, les autres produits non liés à la générosité du public concernent essentiellement les frais de gestion facturés

6.3.3 Utilisation des fonds dédiés antérieurs

Sont comptabilisés au crédit du compte « Utilisation de fonds dédiés », les montants des charges d'exploitation comptabilisés dans l'exercice et affectés à la réalisation d'un projet défini (cf. paragraphe 3.5.4).

6.4 Commentaire sur les emplois

6.4.1 Missions sociales

Les projets portés par la Fondation sont exclusivement menés sur le territoire français. La Fondation agit selon trois modes d'actions :

- Le LAB
- La Réponse collective
- L'accélérateur

Le montant du financement des projets correspond aux projets votés par le Conseil d'administration sur l'exercice 2025 ou des exercices antérieurs pour la part des budgets pouvant être engagée au cours de l'exercice 2025. Les conventions de chaque association précisent les conditions des levées suspensives qui permettent d'engager l'argent sur l'année.

Un programme comprend le versement de subventions ainsi que le coût de l'accompagnement proposé aux associations soutenues.

La mission de plaidoyer de la Fondation a été intégré dans le lab.

L'action des fondations abritées est totalement intégrée dans la mission sociale de la Fondation Entreprendre.



Les missions sociales représentent 81.1% des emplois de l'exercice.

6.3.2 Frais de recherche de fonds

Cette rubrique regroupe toutes les dépenses liées à des campagnes ciblées d'appel aux dons et au traitement de ceux-ci.

Les frais de recherche de fonds représentent 3,5 % des emplois.

6.3.3 Frais de fonctionnement

Les frais de fonctionnement et autres charges représentent 15,4 % des emplois de l'année. Les charges de communication, et les charges financières sont intégrées au frais de fonctionnement.

6.3.4 Report en fonds dédiés de l'exercice

Sont comptabilisées au débit du compte « Report de fonds dédiés », les montants non utilisés pendant l'exercice des ressources affectées par les donateurs ou mécènes (cf. paragraphe 3.5.4).

Chapitre 7 - Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public

7.1 Principes, règles et méthodes d'établissement

Le compte d'emploi annuel des ressources est établi conformément aux dispositions de la loi n°91 -772 du 7 août 1991. Il reprend les informations énoncées dans le CROD (chapitre 6).

Il ne reprend que les ressources issues de la générosité du public et leur affectation par type de dépenses.

Les commentaires sont les mêmes que pour le CROD.



Tableau du Compte Emploi annuel des Ressources collectées auprès du public

	2025	2024		2025	2024
EMPLOI PAR DESTINATION			RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1. MISSIONS SOCIALES					
1.1 Réalisées en France			1.1 Cotisations sans contrepartie		
- Actions réalisées par l'organisme	1 060 986	645 559	1.2 Dons, legs, et mécénat		
Versement à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France	3 002 308	3 696 821	- Dons manuels	3 599 636	3 443 461
1.2 Réalisées à l'étranger			- Legs, donations et assurance vie	200 013	250 621
Actions réalisées par l'organisme			- Mécénat	678 210	1 003 400
Versement à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger			1.3 Autres produits liés à la générosité du publique	1 461 204	988 880
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS					
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	172 926	198 849			
2.2 Frais de recherches d'autres ressources					
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT	747 178	826 972			
TOTAL DES EMPLOIS	4 983 398	5 368 201	TOTAL DES RESSOURCES	5 939 063	5 686 362
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	77 839	82 287			
5. IMPOTS SUR LES BENEFICES			4. REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	-	-
6. REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	1 598 513	1 505 074	5. UTILISATION DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	710 493	1 247 377
EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE			DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE TOTAL	10 194	21 823
Total	6 659 750	6 955 562	Total	6 659 750	6 955 562

FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	2025	2024
FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE	1 617 591	1 359 894
(-) Utilisation	-710 493	-1 247 377
(+) Report	1 598 513	1 505 074
FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE	2 505 611	1 617 591



Tableau de variation des fonds issus de la Générosité du public

	2025	2024
RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE	14 283 786	14 280 610
(-) Excédent ou insuffisance	39 805	3 176
(+) Investissements ou désinvestissements	0	0
RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)	14 323 591	14 283 786

Ce tableau met en évidence la politique de réserve mise en place par le conseil d'administration de la Fondation Entreprendre. Afin d'assurer ces engagements sur les années à venir et la mise en place de programmes pluriannuels sur trois ans, le conseil d'administration de la Fondation Entreprendre souhaite que les réserves de la Fondation garantisse trois ans de missions sociales et un et demi de fonctionnement.